

Journal de la Corse

Doyen de la presse européenne
L'hebdomadaire de défense des intérêts de l'île depuis 1817

Semaine du 22 au 28 octobre 2021 | www.journaldelacorse.corsica



TRANSPORT MARITIME LA CORSICA FERRIES LE GRAND VAINQUEUR ?

Politique

Les néo-jacobin

Éducation

Un clip contre les
préjugés

Sport

Le foot et la formation

R 27997 - N° 11286 - F.2,20 €



3 782799 702200 2200

Renault Occasions



Renault Megane d'occasion prête à partir

**+3 ans d'entretien⁽¹⁾
+3 ans de garantie⁽²⁾
pour 1€ de plus⁽³⁾**

reconditionné et prêt à repartir
renew. Les Occasions Renault
nouveau pour vous



(1) entretien de 36 mois ou 60 000 km, au 1^{er} des 2 termes souscrits atteint: entretien proposé par sigma services, département de diao location, sa au capital de 20 240 988€ - siège social: 14 avenue du pavé neuf 93168 noisy-le-grand cedex - siren 329 892 368 ros bobigny. (2) garantie or de 12 mois à laquelle s'ajoute une extension de garantie de 24 mois, la garantie or 12 mois vous permet de profiter de 5 engagements: une garantie de 12 mois, l'essai du véhicule avant l'achat, un contrôle de 82 points du véhicule, un contrôle gratuit à 2000km ou 1 mois après l'achat (au 1^{er} des 2 termes souscrits atteint), mais aussi le remboursement de votre acquisition si vous n'êtes pas pleinement satisfait (dans un délai de 5 jours ouvrables et 1000km parcourus). l'extension de garantie est souscrite par diao sa, établissement de crédit et intermédiaire d'assurance au capital de 415 100 500€ - siège social: 14 avenue du pavé neuf 93168 noisy-le-grand cedex - siren 702 002 221 ros bobigny - n° orias: 07 004 966 - www.orias.fr, auprès de mma lard assurances mutuelles, société d'assurance mutuelle à cotisations fixes - ros le mans 775 652 126. mma lard, société anonyme au capital de 537 052 368€ - ros le mans 440 048 882. sièges sociaux: 14 boulevard marie et alexandre oyan 72030 le mans cedex 9 - entreprises régies par le code des assurances, dénommées ensemble mma, assureur de la garantie mécanique. (3) pour 1€ en plus du montant d'achat du véhicule. offre réservée aux particuliers et valable jusqu'au 31 décembre 2021 pour l'achat d'un véhicule d'occasion Renault de moins de 24 mois et moins de 40 000 km bénéficiant d'une garantie or et signalé en concession, dans le réseau Renault participant et dans la limite des stocks disponibles. conditions générales de l'offre disponibles en concession. © emir haverio

occasion.renault.fr

AJACCIO
28, cours Napoléon
04 95 21 18 00

CENTURY 21
Actif Immobilier

PORTICCIO
Les Marines II
04 95 73 21 15

TRANSACTION | LOCATION | GESTION | SYNDIC

LOCAUX A LOUER

LOCAL
BOULEVARD MAGLIOLI
55 M²
550.00 €

LOCAL
PARC BERTHAULT
500 M² DIVISIBLE
3000.00 €

SARROLA-CARCOPINO
PROCHAINEMENT
LOCATION LOCAUX +
Dépôts NEUFS

LOCAL COMMERCIAL
SECTEUR BALEONE
1800M2 AMENAGE
400m2 CHAMBRE FROIDE NEGATIVE / 150m2 CHAMBRE
FROIDE POSITIVE
130m2 DE BUREAUX / 1100m2 DE DEPOT
Sur 8000m2 TERRAIN

LOCAL COMMERCIAL
RUE FESCH / HYPER CENTRE
18m2
650.00 €
Droit au bail 20.000 €

LOCAL PROFESSIONNEL
PARC CUNEO
70 M²
1200.00 €

LOCAL
10 PARC BELVEDERE
100 M²
1350.00 €

LOCAL
RUE VERSINI
65 M²
650.00 €

Société d'édition :
Journal de la Corse
2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio

Rédaction :
redactionjournaldelacorse@orange.fr

Rédaction Ajaccio :
2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio
Tél : 04 95 28 79 41
Fax : 09 70 10 18 63

Rédaction Bastia :
7, rue César Campinchi
Tél : 06 75 02 03 34
Fax : 04 95 31 13 69

Annonces légales :
journaldelacorse@orange.fr

**Directrice de la publication
et rédactrice en chef :**
Caroline Siciliano

Directeur Général :
Jean Michel Emmanuelli

Directeur de la rédaction Bastia :
Aimé Pietri

Publicité :
Tél : 04 95 28 79 41
Fax : 09 70 10 18 63

Impression :
Imprimerie Olivesi Ajaccio
ISSN : 0996-1364
CPPAP : 0921 C 80690

**Soucieux de la protection
de l'environnement,
le Journal de la Corse
est imprimé sur papier recyclé.**

L'édito d'Aimé Pietri

C'EST LE CORSE QUE L'ON MASSACRE

La langue corse, une fois de plus, (une fois de trop ?) fait résonner les médias. C'est L'Express qui, lui consacra sa « une » alors qu'en même temps les nationalistes manifestaient, devant le rectorat, leur colère de la voir tailler en pièces par l'Etat, hurlant à l'assassinat et demandant à voix forte qu'on la rétablisse dans sa souveraineté. L'Express n'est pas allé jusque là, encore qu'il ait largement donné la parole aux ardents défenseurs de l'idiome qui ont laissé entendre que l'Etat avait failli à sa mission. La nôtre n'a jamais été de le défendre si tant est qu'il n'ait jamais pu se défendre tout seul. Mais il est quand même difficile de lui jeter la pierre après tout ce qu'il a fait pour l'illustration du corse, lui ayant d'abord reconnu un droit d'existence et d'expansion. Son enseignement est assuré dans les écoles primaires, les lycées et les collèges et pour qu'il soit efficace, des centaines de professeurs ont été formés et dotés d'un CAPES qui les confirme dans leur fonction. L'Université est toute bruisante de phonèmes identitaires. Les périodiques font une large place au corse : il fleurit aussi dans les pages du JDC alors que le quotidien unique lui consacre une rubrique régulière. Sans parler de la radio et de la télé, dont les ondes le véhiculent à longueur de journée, et des commerçants qui pour protéger leurs commerces (on ne sait jamais) les « corsisent » au maximum, sans se soucier de la syntaxe qu'inconsciemment ils massacrent. Faut-il croire que l'Etat s'acharne à sa perte comme certains ne cessent de le clamer ? Pourquoi consacrerait-il alors des milliards à sa sauvegarde ? On aimerait cependant, et ce serait plus logique, que les bruyants défenseurs de cette langue aient au moins la décence de l'utiliser pour exprimer leurs doléances et leurs revendications. Or c'est en français qu'ils hurlent les slogans et scandent les exigences, en français qu'ils interpellent l'Etat, aux tribunes de l'intolérance, le sommant d'instituer une coofficialité dont l'application s'avère, hélas, impossible. En français aussi qu'ils donnent aux autres des leçons de corsophonie. C'est comme ça, à n'en point douter, qu'on massacre le corse.

Politique 4
Horizon néo-jacobin

Institution 6
Le rapport Mastor

Humeur 7

Économie 8
Silence on coule !

Chronique 12
Pierre Alessandri, la honte

Éducation 14
Dénoncer les préjugés

Cinéma 16
Un prix « Haut et Fort »

Sport 26
La formation dans le foot

Reportage 31
La savonnerie qui a le vent en poupe

LE REGARD DE Delémère

+ 008



Edouard Philippe et Laurent Marcangeli : horizon néo-jacobin pour la Corse ?

La proximité amicale et politique entre Édouard Philippe et Laurent Marcangeli pourrait beaucoup influencer sur la vie politique corse si Emmanuel Macron est réélu et si l'ancien Premier ministre devient dominant et incontournable au sein de la future majorité présidentielle.



Édouard Philippe

Le 9 octobre dernier, au Havre, devant un parterre de 3000 personnes dont 600 élus venus des quatre coins de France, le maire de la ville Édouard Philippe a officiellement annoncé la création de son parti : Horizons. L'ancien Premier ministre a aussi apporté de nombreuses clarifications. Il a précisé l'identité idéologique du nouveau parti et décliné les étapes d'un tableau de marche à court terme : positionnement de droite et de centre-droit, congrès constitutif en décembre prochain, structuration durant les premiers mois de l'année 2022, s'employer à la réélection d'Emmanuel Macron si ce dernier sollicite un second mandat. Il a fixé des caps : construire un socle de stabilité à partir d'un vrai parti ayant

des statuts clairs et une charte des valeurs, s'inscrire dans une démarche de rassemblement, réfléchir à une stratégie pour la France à l'horizon 2050. Par ailleurs, même s'ils n'ont pas été énoncés, les objectifs à moyen terme et à long terme assignés à Horizons sont aisément lisibles : investir de nombreux candidats à l'occasion des élections législatives qui auront lieu en juin 2022 après le scrutin présidentiel, disposer d'un nombre de députés indispensable à la constitution d'une majorité présidentielle afin d'influer sur les politiques d'Emmanuel Macron si ce dernier est réélu, renforcer le profil de présidentiable 2027 qui est d'ores et déjà reconnu à Édouard Philippe par la classe politique et les médias.

Laurent Marcangeli a fait le déplacement. Sa présence représentait le soutien apporté à un ami et à une démarche politique. En effet, une estime réciproque et des convictions communes créent des liens et de la confiance entre le maire d'Ajaccio et le leader d'Horizons. En juin dernier, venu à Ajaccio dédicacer son livre « *Impression et lignes claires* », Édouard Philippe a exprimé sur France Bleu RCFM, combien il tenait en haute estime Laurent Marcangeli qui menait alors campagne dans le cadre des élections territoriale : « *Je ne suis pas corse, je ne suis pas né en Corse et je ne suis pas le mieux placé pour dire ce qu'attendent ou non les Corses. La seule chose que je peux vous dire avec certitude, c'est que je*

connais Laurent, et je sais ce qu'il vaut. Je sais qu'il a tout ce qu'il faut pour être un excellent président de l'Exécutif. » De son côté, Laurent Marcangeli avait alors assumé sa proximité amicale et politique avec une personnalité ayant incarné une politique Macron peu populaire en Corse et étant le maire d'une ville dont les dirigeants et les joueurs de l'équipe de football avaient eu, deux ans auparavant, un comportement des plus inamicaux à l'encontre de l'ACA : « Aujourd'hui nous mettons la campagne entre parenthèses. Je reçois un ami et je suis heureux qu'il vienne ici pour dédicacer son livre. D'ailleurs, il m'a demandé si le calendrier ne me gênait pas, et je lui ai dit qu'il était le bienvenu. »

Pacte néo-jacobin ?

Les deux hommes ont probablement tissé des liens forts à l'occasion des primaires ayant désigné le candidat Les Républicains aux élections présidentielles de 2017. S'opposant de ce fait à Nicolas Sarkozy et une partie de la droite insulaire, Laurent Marcangeli avait alors choisi de s'engager aux côtés d'Alain Juppé ayant été le mentor politique d'Édouard Philippe. Les deux hommes ont plusieurs points communs. Ils ont un positionnement similaire dans les rapports avec Emmanuel Macron : soutien loyal. Ils jugent peu crédible la démarche paradoxale de leur ancien parti, Les Républicains, qui s'oppose à la personne d'Emmanuel Macron et soutient en grande partie l'action de ce dernier. Ils s'identifient à une droite non pas clivante mais de rassemblement. Ils ont fondé leur propre parti (Laurent Marcangeli a créé « Ajaccio, le mouvement » en septembre 2018). Aussi la proximité amicale et politique entre les deux hommes influera probablement beaucoup sur la vie politique corse si Emmanuel Maceron est réélu et si Édouard Philippe devient dominant et incontournable au sein de la future majorité présidentielle. Laurent Marcangeli sera peut-être ministrable. Il confortera sa position de leader de la droite et du centre droit car il sera davantage en mesure de peser sur des élus de la vieille droite qui ne l'ont guère aidé à l'occasion des dernières élections territoriale et de juguler l'indiscipline d'une partie de Les républicains incarnée par François-Xavier Ceccoli. Il disposera d'un soutien plus ferme dans son opposition à la majorité siméoniste alors que cette dernière saura davantage à quoi s'en tenir dans les relations avec Paris. En effet, alors



Laurent Marcangeli

qu'Emmanuel Macron a soufflé le chaud et le froid en matière de décentralisation car dessinant la perspective floue mais alléchante pour certains nationalistes d'un « pacte girondin » (campagne présidentielle 2017) et évoquant « le droit à la différenciation qui permettra à la Collectivité de Corse d'être habilitée à adapter les lois et règlements régissant l'exercice de ses compétences et à obtenir le transfert de nouvelles compétences » (7 février 2019, Bastia), tout en incitant les préfets de Corse à toujours plus d'interprétation restrictive des compétences de la Collectivité de Corse et d'interventionnisme dans l'exercice de leurs missions, Édouard

Philippe fait dans une retenue qui, si elle a le mérite de la franchise, ne peut que donner peu d'espoir aux différentes composantes nationalistes. La lecture du Manifeste d'Horizons révèle en effet un point 8 qui à priori ne peut leur apparaître que peu engageant « L'organisation décentralisée de la République » préconisant en tout et pour tout « une répartition plus efficace des compétences entre des collectivités au rôle clarifié et un État renforcé sur ses prérogatives régaliennes. » Presque un indice de « pacte néo-jacobin »...

• Pierre Corsi

L'autonomie, un mot qui ne fait plus peur

Le rapport sur l'évolution institutionnelle de la Corse élaboré par Wanda Mastor, professeure agrégée des facultés de droit a été rendu public la semaine dernière à l'Hôtel de Région. Près de 300 pages, 15 propositions et 28 entretiens pour ce qui pourrait être le point de départ d'une nouvelle donne politique pour l'île mais également à l'échelle nationale.



Wanda Mastor (au centre), entourée de Marie-Antoinette Maupertuis, présidente de l'Assemblée de Corse et Gilles Simeoni, président de l'Exécutif

Difficile, en découvrant le rapport sur l'évolution institutionnelle rédigé par Wanda Mastor et qui aura nécessairement une suite, de ne pas se replonger en 1973 avec le fameux « *Autonomia, pour que vive le peuple corse* » rédigé par l'ARC et qui fut longtemps le livre de chevet des nationalistes. Jean Bianucci, président du groupe « *Fà populu in seme* » y fera même référence, tout comme Gilles Simeoni, président de l'Exécutif.

Même s'il ne résout aucun des problèmes liés à l'île ce document de près de 300 pages qui compte 28 entretiens de personnalités politiques d'hier et d'aujourd'hui, pose peut-être la première pierre d'une nouvelle donne politique. Parmi les personnalités interrogées, Pierre Joxe ancien ministre de l'intérieur et dont le statut, au début des années quatre-vingt dix, marquait déjà une évolution politique pour l'île. Et en tout cas les prémices d'un règlement dans ce sens et qui malheureusement n'a guère été suivi...

Une mission plus large

Mais voilà que depuis 1973, le monde, a changé et la Corse aussi. Aujourd'hui, non seulement le mot d'autonomie ne fait plus peur (tous au cours des entretiens effectués par Wanda Mastor, se sont prononcés favorablement avec, bien sûr, des nuances), mais la société corse dans son ensemble a affirmé lors des élections territoriales en juin dernier, par le suffrage universel (68 % des voix), son désir de changement. Certes, les problèmes internes sont toujours là. Les absences, lors de la restitution du document, des deux autres présidents de groupe nationaliste de l'Assemblée de Corse, Jean-Christophe Angelini (Avanzemu) et Paul-Félix Benedetti (Core in Fronte), de Josepha Giacometti, ancienne conseillère exécutive nationaliste et de Laurent Marcangeli (Un soffiu novu), tous pourtant invités, sont là pour l'attester. Pour autant, les deux axes forts de la majorité territoriale (renforcement démocratique de la

vie collective et évolution institutionnelle vers une autonomie de plein droit et de plein exercice) trouvent dans ce rapport un écho relativement important. Un nouveau rapport, le troisième pour Wanda Mastor mais semble-t-il, plus concis que les précédents. « *La mission est plus large*, souligne-t-elle, à l'époque de Paul Giacobbi, Guy Carcassonne, professeur de droit constitutionnel, avait piloté quelque chose de moins substantiel. Jean-Guy Talamoni avait demandé, pour sa part, un travail exclusif sur l'inscription de la Corse dans la constitution. Il s'agit, ici, d'une meilleure respiration démocratique interne et externe de nos institutions afin avoir, à terme, plus d'outils pour négocier l'autonomie... »

De son côté, Gilles Simeoni ne manquera de souligner le vent de la décentralisation qui souffle un peu partout dans l'Hexagone.

« *Derrière le mot d'autonomie, rappelle-t-il, certains voient une décentralisation. Nous voyons, bien sûr beaucoup plus loin. Il n'empêche que l'Association des Régions de France va publier d'ici la fin de l'année, un livre blanc sur la décentralisation incluant la Corse. Par ailleurs, chacun des candidats à l'élection présidentielle devra se positionner clairement sur ce point.* »

Dans son document, Wanda Mastor évoque l'évolution des discours politiques sur l'indivisibilité de la République et le pacte girondin - peu respecté par le candidat Macron-. Une notion d'indivisibilité qui fait de moins en moins consensus au Sénat et à l'Assemblée Nationale. Et comme dans son riche passé historique, la Corse pourrait encore servir d'exemple... Philippe Peraut

• Philippe Peraut

TOP

• **PETRU GUELFUCCI.** *Le fondateur (encore jeune) de « Canta u populu corsu » et autres chansons à succès a succombé à une maladie incurable.*

• **LAURENT MARCANGELI.** *L'autre jour, au Havre, il a pris le parti d'Edouard Philippe.*

• **DIDIER REY.** *Dans quelques semaines il sortira un ouvrage documenté consacré au Grand Prix de Corse automobile.*

FLOP

• **TIREURS ANONYMES.** *Des tireurs anonymes ont voulu tuer Jean-Christophe Mocchi, le fils de l'ancien maire de Propriano.*

• **PAS D'AMÉNAGEMENT DE PEINE.** *Il n'y a pas eu d'aménagement de peine pour Pierre Alessandri accusé, avec d'autres, de l'assassinat du préfet Erignac.*

• **TRENTE ANS CONFIRMÉS.** *Trente ans de réclusion ont été confirmés à Ajaccio pour Laurent Mézière accusé de l'assassinat de son neveu.*

HUMEUR

Carl'Antò I puttachji

Edouard Philippe entre dans le jeu

L'ancien premier ministre a décidé de créer son parti « *Horizons* » et entrer dans le jeu des élections présidentielles en appuyant Emmanuel Macron.

Statue retirée à Hong Kong

L'université de Hong Kong a ordonné le retrait de la statue commémorant les manifestants tués lors de la répression de la place Tiananmen en Chine en 1989. Dans une lettre adressée à l'Alliance de Hong Kong l'association organisatrice a exigé que le groupe prenne immédiatement des dispositions pour que la sculpture soit retirée des locaux de l'université avant la mi-octobre.

La sécheresse au quotidien

Il est bien fini le petit orage qui vient rafraîchir le ciel quand il en ressent le besoin. Aujourd'hui la sécheresse est à l'ordre du jour et il ne s'en passe pas un seul sans qu'elle se manifeste au détriment du citoyen qui éprouve le besoin d'un peu de fraîcheur et de bien être qui étaient jadis au menu. Et ce ne sont pas les pluies dévastatrices qui interviennent pour nous rafraîchir tant soit peu.

Déchets pesants

Quel est le poids des déchets triés par les Corses en 2020 ? C'est la question posée récemment par Corse Matin qui avance le poids d'une tour

Eiffel. Mais il en faut d'avantage pour satisfaire le lecteur. Trois ? Cinq ? Non huit très exactement. C'est le chiffre avancé par le quotidien qui avance le chiffre précité pour faire le compte. On en reparlera lors du prochain déversement. Avec le superlatif recherché.

Merci Air Corsica !

La nouvelle spécialité d'Air Corsica : considérer les passagers comme du bétail.

En effet, le jeudi 14 octobre, les passagers du vol Paris/Ajaccio de 21 h 30, après avoir patienté de nombreuses heures dans la salle d'embarquement, ont eu la très agréable surprise d'apprendre que le vol était supprimé. Il leur a été offert une chambre d'hôtel mais pas de place le lendemain sur Air Corsica ! La grande majorité des passagers a dû se débrouiller par leurs propres moyens pour faire Paris/Marseille – Marseille/Ajaccio.

Encore une fois, malgré les subventions et le salaire exorbitant du Président du Directoire, on peut se demander où ce dernier veut en arriver. Il est vrai qu'ancien directeur commercial d'Air Littoral, avant que cette compagnie ne dépose le bilan, il serait opportun pour la nouvelle direction de la Compagnie et le nouvel Exécutif de Corse de mieux le surveiller.

Tentative d'homicide à Olmeto.

Un chef d'entreprise a été atteint par des projectiles alors qu'il circulait à moto dans le village. La voiture des tireurs a été retrouvée calcinée. A noter que les biens de la victime avaient été incendiés à deux reprises.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Société :

Nom, prénom :

Adresse :

- ☐ 6 mois au prix de 55€ au lieu de 57,20€
- ☐ Abonnement 1 an au prix de 100€ au lieu de 114,40€
- ☐ Abonnement 2 ans au prix de 180€ au lieu de 228,80€
- ☐ Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre du « Journal de la Corse »
- ☐ Règlement par mandat administratif
- ☐ Règlement par virement :
CCM AJACCIO 10278 07906 00020738840 65
IBAN FR76 1027 8079 0600 0207 3884 065
BIC CMCIFR2A
- ☐ Je désire une facture

A retourner au : Journal de la Corse / 2, rue Sebastiani / BP 255 – 20180 Ajaccio Cedex 1 / Tél. 04 95 28 79 41 - Fax : 09 70 10 18 63
Annonces légales : journaldelacorse@orange.fr

Transport maritime : silence on coule

L'Office des transports est sous le coup d'une enquête du parquet financier. La CDC doit payer 86 millions d'euros à la Corsica ferries. Et Corsica Linea est en proie à des difficultés financières. Véritable naufrage du transport maritime...



Ouragan sur le service maritime

Le coulage de la SNCM

Longtemps la SNCM n'a été qu'un outil destiné à maintenir la paix sociale. Le coût était exorbitant, mais l'État en possédait les moyens. À la moindre alerte, la CGT Marseille bloquait les ports. L'État feignait de résister puis cédait. Cela a pris fin avec l'arrivée de la Communauté européenne dans ce jeu pervers. Par une décision du 2 mai 2013, la CE a déclaré le service complémentaire (c'est-à-dire le service des cars ferries) incompatible avec la réglementation de l'Union européenne puisque faussant la concurrence, elle juge néanmoins le service de base compatible avec le marché dans la mesure où il n'est pas surdimensionné ni surcompensé. Or les aides offertes aux compagnies choisies pour être aidées en service complémentaire vont être jugées surdimensionnées et la Commission européenne demande alors le remboursement de l'aide correspondant au service complémentaire.

Paul Giacobbi, président en exercice de l'Exécutif de Corse affirme aujourd'hui que l'Élysée lui avait donné l'ordre de ne rien faire. Mis au pied du mur par la Commission européenne, en octobre 2014, l'Office des transports de la Corse émet un titre afin de récupérer l'aide illégale concernant le service complémentaire plus les intérêts. La SNCM est alors mise en liquidation et donc à vendre. L'appel à candidatures pour la reprise de la SNCM fera état d'une infraction (n° 2013/243) sur la DSP en cours relative à la période 2014-21. Cette infraction avait pourtant fait l'objet d'une mise en demeure de la Commission européenne le 20 novembre 2013. Vraisemblablement conseillés par l'État, la CTC et l'OTC n'en tiennent aucun compte et la DSP est mise en œuvre sans changement le 1er janvier 2014.

La vente de la SNCM

Le 6 mai 2015, une lettre de la Commission

européenne fixe les conditions de reprise de la SNCM, et de l'obtention de la discontinuité économique pour le repreneur, discontinuité essentielle pour que le repreneur ne soit pas tributaire des amendes à venir et des dettes. Deux mois plus tard, la Commission met en demeure la France de recouvrer les aides illégales. Changement de majorité en Corse : les nationalistes désormais aux commandes promettent une maison de cristal. Le 20 novembre 2015, le tribunal de Commerce de Marseille accepte l'offre de reprise de Patrick Rocca (après un revirement surprenant). L'année 2016 vient à peine de commencer que le nouveau Président de l'OTC déclare à la presse le 7 janvier 2016 : « *Le 17 septembre 2015, la CTC a voté un avenant, lui permettant d'accepter la subdélégation et ses principes. Quand nous sommes arrivés aux responsabilités, le 14 décembre, cet avenant n'avait pas été signé par la CMN, par peur des desiderata de l'Union européenne...* ». Or

cet avenant n° 1 qui rétribue la CMN pour les services effectués par le repreneur est introuvable sur le site de la Collectivité de Corse, alors que figurent des avenants n° 2 et 3 qui font apparaître notamment la rétribution des services effectués par le repreneur au même niveau financier que la SNCM, contrevenant ainsi aux prescriptions de la CE pour l'obtention de la discontinuité. En d'autres termes, Patrick Rocca hérite des dettes et des amendes futures de la SNCM qui pourraient atteindre plusieurs centaines de millions d'euros. Le rapport de la chambre régionale des comptes de mars 2018, consultable sur internet, précisera que les provisions afférentes à la récupération des compensations financières apparaissent dans l'état des sommes à recouvrer au 5 octobre 2016. Le rapport du 7 août 2020 de l'UE indiquera qu'un nouvel appel d'offres aurait dû être lancé et qu'en son absence un sous-contrat d'affrètement a été passé ce qui était illégal. Le 16 février 2016, Patrick Rocca cède, pour des raisons qui restent un mystère, la compagnie au Consortium fondé par un parterre de patrons parmi lesquels ceux qui tiennent la distribution, le transport et le bâtiment. Il devient lui-même un membre du Consortium. Cette cession fait alors l'objet d'une plainte du Comité d'entreprise de la compagnie qui estime que l'accord avec le tribunal de Commerce n'a pas été respecté provoquant une enquête du Parquet national financier.

Des délégations de service public illégales

Par délibération n° 2016/E3/77, la CTC, se mettant ainsi en danger, adopte un rapport concernant une délégation de service public maritime provisoire d'un an à compter du 1er octobre 2016. Elle sera prolongée par avenant. Deux autres DSP courtes (dites de raccordement et transitoire), suivies chacune d'un avenant seront passées sous la mandature nationaliste. Le 23 février 2017, la foudre s'abat sur la CTC qui est condamnée par le tribunal administratif de Bastia à payer à la Corsica Ferries 84 millions d'euros, plus les intérêts au titre du préjudice que celle-ci aurait subi du fait du service complémentaire suite à une plainte déposée par Pierre Mattei, PDG de la Corsica Ferries. La CTC fait alors appel de la décision du Tribunal Administratif; elle introduit un référé afin de demander un sursis à exécution et un autre pour demander de procéder à une expertise. Il est tout simplement stupéfiant que la CTC ne conteste pas le principe du préjudice,

aucune décision n'ayant été rendue dans ce sens sur le plan national. Par une décision du 29 janvier 2018, la Cour Administrative d'Appel de Marseille décide d'accorder le sursis à exécution; « *jusqu'à ce qu'il ait été statué sur l'appel de la CTC...* »; de joindre la procédure d'appel et de procéder à une expertise « *avant de statuer sur le montant de l'indemnité à la charge de la CTC* ». Hélas, trois fois hélas, le 26 septembre 2021 le Conseil d'État refuse le pourvoi de la Collectivité de Corse. Celle-ci est donc définitivement condamnée à payer 86,3 millions d'euros à Corsica Ferries. À juste titre, Gilles Simeoni a mis en accusation l'État qui est théoriquement le responsable in fine du contrôle de légalité des délibérations prises par la Collectivité. Pourquoi n'a-t-il rien dit alors qu'il est d'ordinaire très pointilleux? Acceptera-t-il de prendre sa part de responsabilité dans le paiement de la somme fixée? Un autre point important est la raison du Conseil d'État de ne pas admettre le pourvoi. En effet, celui-ci ne peut statuer que sur un point de droit et non sur le montant d'une expertise. Or la CTC avait admis l'existence d'un préjudice, mais estimait ce préjudice à 21 millions d'euros d'où sa demande d'expertise bien que Gilles Simeoni ait produit une déclaration contradictoire sur la question le jour de l'audience d'appel.

Plusieurs épées de Damoclès pèsent sur le transport corse

La première menace tient à l'enquête ouverte le 28 février 2020 de la Commission européenne sur les trois Délégations de Service publics maritimes accordées à Corsica Linea en 2019. La Commission s'est plainte de ne toujours

pas avoir reçu « *malgré les demandes répétées formulées à la France lors de la procédure de prénotification, les données quantitatives et qualitatives de la demande réelle de public particulier* ». Le rapport fait apparaître des paramètres financiers établis de façon peu orthodoxe et le peu de motivation des autorités françaises pour transmettre les éléments financiers à la Commission. En conclusion, la Commission relève qu'aucun des critères n'est rempli pour acter de la compatibilité de ces trois DSP avec le marché intérieur. Sachant qu'un seul des critères non remplis conduit à une demande de remboursement des aides, seul un miracle pourrait éviter la condamnation de Corsica Linea à rembourser le montant de ces trois DSP 2019-2020, soit plusieurs dizaines de millions d'euros. Aussi grave est la non-liquidation juridique de la SNCM. Ce qui signifie que Patrick Rocca a hérité des dettes qui, à son tour, les a amenées avec lui jusqu'au Consortium. Or la somme à payer pourrait s'élever à plus de 300 millions d'euros. Autant dire que le Consortium mettrait, en pareil cas, la clef sous la porte. Mais cela signifierait également que ce qui survit du service public qui disparaîtrait au profit d'une compagnie déjà largement dominante : la Corsica ferries. Quant à la compagnie maritime publique corse qui est restée dans les limbes de l'imaginaire nationaliste, elle serait alors certaine de ne jamais exister. Un échec de plus mais surtout une catastrophe pour le service public en Corse et donc les usagers.

• GXC

Journal de la Corse

Doyen de la presse européenne

L'hebdomadaire de défense des intérêts de l'île depuis 1817

est le journal habilité pour publier
Les Annonces Légales et Judiciaires

Dans les départements 2A – 2B

Devis et attestation de parution renvoyés dans l'heure

Contact : journaldelacorse@orange.fr

Flora Mattei, présidente de l'Office des Transports de la Corse *« Nous allons poursuivre notre sécurisation économique et juridique avec la volonté forte d'intégrer une politique de développement durable et sociale »*

Elue en juillet dernier, à la tête de l'Office des Transports de la Corse, Flora Mattei analyse la situation pour ce qui concerne la desserte maritime



Flora Mattei, nouvelle présidente
de l'Office des Transports de la Corse

Que vous inspire la la condamnation faite à la CdC au titre d'une concurrence jugée illégale vis-à-vis de la Corsica Ferries?

On peut s'interroger sur la non prise en compte d'expertises produites par la CdC dans ce dossier. Selon les experts, ce montant s'élèverait à 20 millions d'euros et non 86,3. C'est une condamnation héritée du passé et une somme démesurée qui va nécessairement impacter la vie des Corses sur les projets qui auraient pu être mis en place à leur profit.

L'arrivée en 2015, d'une nouvelle majorité, n'a semble-t-il pas réglé le problème lié à la DSP. Qu'en dites-vous?

Depuis janvier 2016, la desserte maritime a été améliorée à plusieurs niveaux. On note, en outre, deux points importants, la réduction drastique de l'enveloppe à prélever sur la dotation de continuité territoriale qui se traduit par une réaffectation de cette somme économisée au bénéfice des infrastructures insulaires. On est passé de 103 millions d'euros en 2015 à 83 millions en 2020. Et deuxième point, la stabilité de la tarification avec un alignement des tarifs fret sur le ferroviaire continental conformément au principe de la continuité territoriale (35 euros par mètre linéaire). Je précise enfin que depuis 2015, les différentes décisions rendues l'ont toujours été en faveur de la Collectivité de Corse et de l'OTC. Ce qui garantit le sérieux de notre travail.

Une nouvelle menace pèse sur 3 DSP accordées à la Corsica Linea en 2019 et qui pourraient être jugées illégales. Comment y remédier ?

Trois lignes de Service Public ont été accordées à la Corsica Linea de janvier 2019 à décembre 2020. Dès son vote à l'Assemblée de Corse, cette convention de DSP a été validée par l'Union Européenne qui, suite à la plainte formulée par la Corsica Ferries, a lancé une procédure formelle d'examen. On a immédiatement répondu aux différentes observations. À ce jour, aucune décision n'a été prise mais le Secrétariat Général des Affaires Européennes a confirmé que les différents textes applicables en droit interne et communautaire avaient bien été respectés. On peut donc logiquement s'interroger sur le fondement de la plainte. Elle pollue le débat et laisse planer un doute sur la gestion de la desserte Corse-Continent alors que la Corse a purgé ce passif auprès de la commission européenne.

Le rachat de la SNCM et la création d'un consortium à l'origine de la Corsica Linea, n'ont semble-t-il, pas réglé les problèmes du passé. Un constat d'échec?

S'il y a échec, il relève essentiellement de la sphère privée. Je note que les contrats de Service Publics conclus aussi bien avec Corsica Linea que la Méridionale sont parfaitement respectés et garantissent pleinement la continuité de Service Public sans venir, pour autant, se greffer aux problèmes liés au rachat de la SNCM et à la création du consortium.

Quels axes pour l'actuelle majorité territoriale au cours de la mandature?

Le temps dépensé à résoudre les errements du passé est perdu. On travaille dans un domaine où les effets seront produits à plus ou moins long terme et il est difficile de se projeter. Il faut anticiper et préparer les enjeux du futur. La pandémie, le réchauffement climatique et l'expansion démographique mondiale nous questionnent un peu plus chaque jour sur le monde dans lequel nous vivons. Le travail effectué par l'OTC a permis de sécuriser le Service Public dans la qualité tout en répondant aux besoins des résidents. Nous allons poursuivre cette sécurisation économique et juridique avec la volonté forte d'intégrer un politique de développement durable et sociale.

• Interview réalisée par Philippe Peraut

Autopsie d'une vengeance d'état

Une fois encore, le transfert d'Alessandri à Borgo et la semi-liberté à laquelle il pourrait avoir droit lui a été refusé malgré l'assentiment de l'administration pénitentiaire ce qu'a dénoncé une pétition publique de la LDH intitulée « *Contre la perpétuité sans fin, le respect du droit !* ». Cette obstination de l'état devient une vengeance au nom d'on ne sait trop quoi sinon le ressentiment de l'administration préfectorale et l'impossible pardon de l'état français.

Des précédents historiques

Lorsque les Versaillais écrasèrent la Commune en 1871 ils tuèrent ou fusillèrent 30 000 insurgés et prononcèrent 95 condamnations à mort, 251 aux travaux forcés à vie ou à temps, 4 586 à la déportation, 1 247 à la réclusion perpétuelle et 3 359 à des peines de prison variables. Le 11 juillet 1880, l'amnistie pleine et entière est votée sur un projet du gouvernement déposé le 19 juin par 312 voix contre 136. Les exilés et les déportés peuvent alors revenir en France. Les prisonniers sont tous libérés. Autre époque : l'après-guerre. Il s'agissait alors d'amnistier les individus coupables de collaboration ou de crimes dans le cadre de la lutte contre la résistance, de la déportation des juifs et des communistes. Ce fut l'objet de trois grandes séries de lois d'amnistie politique. Elles intervinrent en 1947, 1951 et 1953, donc très peu de temps après la fin de la Seconde Guerre mondiale. Des nazis furent amnistiés jusqu'aux Alsaciens engagés dans la SS qui avaient participé au massacre d'Oradour-sur-Glane et qui firent valoir qu'ils étaient des « *Malgré nous* ».

« Il appartient à la nation de pardonner »

À l'occasion des accords d'Évian (les 20 mars et 14 avril 1962) qui établissaient l'indépendance de l'Algérie furent promulgués des décrets qui effaçaient à la fois les « *infractions commises avant le 20 mars 1962 en vue de participer ou d'apporter une aide directe ou indirecte à l'insurrection algérienne* », et celles « *commises dans le cadre des opérations de maintien de l'ordre dirigées contre l'insurrection algérienne* ». Puis vinrent quatre lois successives. La première, du 17 décembre 1964, concernait les « *événements* » d'Algérie et fut suivie, le 21 décembre, d'une grâce présidentielle pour 173 anciens membres de l'OAS. Celle du 17 juin 1966 amnistiait les

« *infractions contre la sûreté de l'État ou commises en relation avec les événements d'Algérie* ». Vint ensuite, en pleine crise de mai 68 et liée directement à elle, la grâce du 7 juin 1968 concernant, cette fois, tous les membres de l'OAS qui étaient encore détenus ; elle fut suivie de la loi du 24 juillet effaçant toutes les infractions liées aux « *événements* » y compris celles « *commises par des militaires servant en Algérie pendant la période* ». Déjà, en 1965, l'extrême droite proche de l'OAS avait été appelée à se rallier à la candidature de François Mitterrand ; l'année suivante, un projet de loi déposé par Guy Mollet, Gaston Defferre et le même François Mitterrand avaient proposé le rétablissement des condamnés de l'OAS dans leurs grades et leurs fonctions. C'est donc bien dans la ligne de cette politique que fut votée le 3 décembre 1982 la dernière des lois d'amnistie réintégrant dans l'armée les officiers généraux putschistes et permettant même les « *révisions de carrière* » nécessaires à la perception de l'intégralité de leurs retraites. Cela, au nom de l'argument formulé par François Mitterrand : « *Il appartient à la nation de pardonner* ». En 1990, une loi d'amnistie bénéficiait aux Kanaks coupables d'avoir tué deux gendarmes à Ouvéa deux ans auparavant.

Alessandri et Ferrandi doivent retrouver leur terre

Eh bien, l'État qui a tant pardonné à de fiefées ordures comme les anciens miliciens ou les SS, est incapable d'accorder à Alessandri et à Ferrandi le simple fait de retrouver leur

terre fut-ce dans une prison. C'est tout simplement insupportable. Oui ces deux hommes ont participé à l'assassinat du représentant de l'État. Oui ils méritaient d'être punis. Et ils sont incarcérés depuis vingt-deux ans. Personne ne parle même d'amnistie. Mais comment expliquer que l'État français se montre vis-à-vis de ces



deux hommes plus féroce qu'avec les massacreurs d'Oradour-sur-Glane, avec les plastiqueurs de l'OAS ou les terroristes du FLN ? Il est évident que la conférence de presse clandestine récente du FLNC n'a rien facilité. Mais enfin, la France doit montrer plus de grandeur que cette misérable mesquinerie que même l'administration pénitentiaire regrette. Ou alors qu'on reconnaisse que la prison n'existe que pour punir et non pour aider à une forme de rédemption.

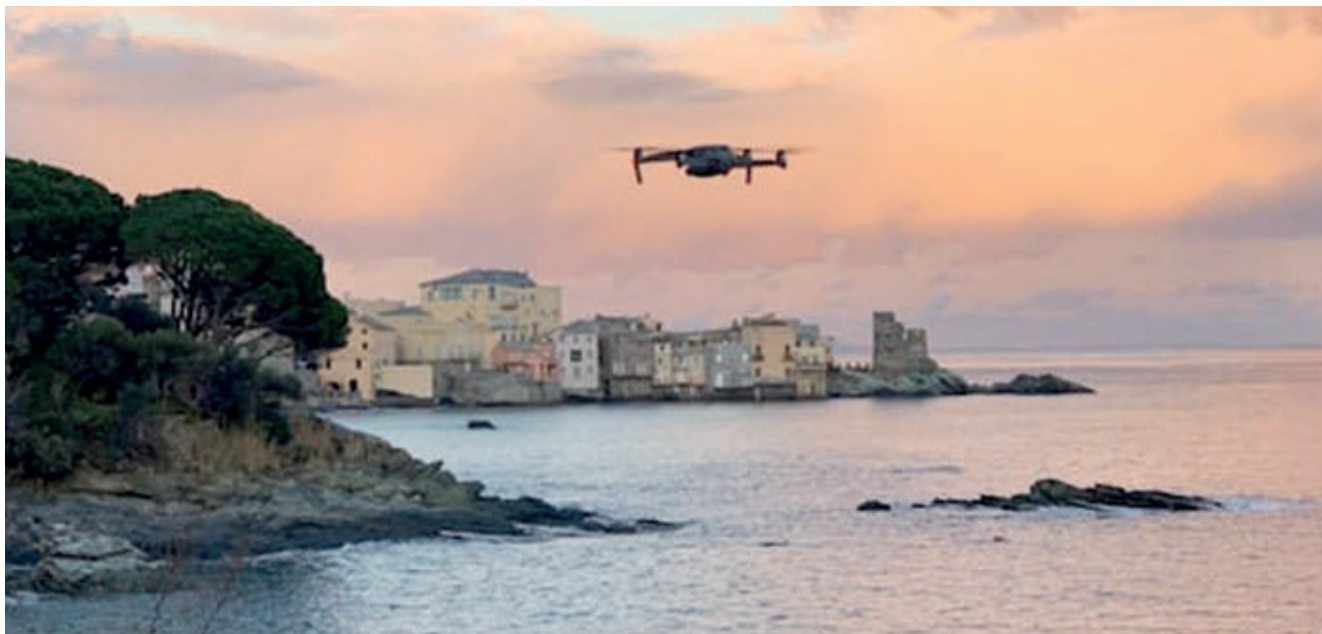
• GXC

www.journaldelacorse.corsica

Frenchidrone

Le vaisseau-amiral, en France, de plus de 30 centres de formation certifiante pour le pilotage de drone

Et c'est en Corse que les opérations sont dirigées !! Aux commandes, Rémy Semidei, originaire du village de Purettu dans le Cap, conduit cette jeune société qui délivre des formations de télépilote professionnel, validées par toutes les instances légales.



Il y a dix ans, Rémy déballe, au pied du sapin de Noël, le cadeau offert par son père, Raymond : un hélicoptère électrique radiocommandé. Ce qui devait rester une simple « macagna » agit comme révélateur sur le jeune homme alors âgé de 28 ans. « *Je n'y voyais pas là un simple jouet, se souvient-il. J'ai surtout pris conscience des progrès de la miniaturisation ! C'était l'époque des premiers drones grand public mis sur le marché. J'ai lancé un défi à mon père : réaliser notre propre machine !* »

Rémy baigne depuis longtemps dans l'univers des réseaux informatiques. Au sortir de sa

formation, après le baccalauréat, il crée, entre autres, sa première entreprise dans le développement numérique. Fort de cette expérience, emporté par le challenge, aux côtés de Raymond, il multiplie les essais et ensemble vont même, en 2011, jusqu'à importer, de l'autre bout du globe, des pièces spécifiques manquantes !

Si les premiers tests sont peu concluants à leurs yeux, il n'aura fallu que six mois au binôme passionné, grâce à une électronique plus précise, un ajustement au niveau des hélices sur leur dernier prototype, pour effectuer un vol parfait. « *C'est cette réussite, réellement*

à la hauteur de nos attentes, se réjouit Rémy, une fois partagée sur différents réseaux du web, qui nous a permis de vendre nos premiers drones. » Ils seront expédiés dans toute l'Europe et même jusqu'en Asie !

La marque Frenchidrone est déjà présente dans l'élaboration de la stratégie. Elle est au départ un blog Internet pour aider au montage des engins. « *Puis, on s'est aperçu, poursuit-il, que les erreurs de pilotage étaient de plus en plus fréquentes. Frenchidrone est alors devenu un centre de formation pour améliorer l'initiation. Au fur et à mesure, nous avons misé sur l'excellence de ces enseignements*

avec l'ambition d'améliorer sans cesse la qualité, la sécurité, le respect de la réglementation en vigueur. » Viennent ensuite les commandes personnelles prestigieuses avec notamment le clip de la chanson « On court » de Yannick Noah. « Après plusieurs longs métrages et tournages de fiction, j'ai compris que les formations n'étaient pas adaptées aux attentes d'un professionnel sur le terrain. Car avant tout, 'se former' signifie être en capacité de commercialiser son savoir-faire. » Un coup de pouce de l'évolution législative – en 2019, déploiement de la plateforme « Mon compte formation » où sont uniquement référencées les formations certifiantes – permet à Frenchdrone, après un long et fastidieux travail administratif de six mois, de déposer une certification dédiée aux métiers du drone, validée et publiée au Journal Officiel en juillet 2020. En parallèle, la société obtient la certification Qualiopi, « attestant de la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions au développement des compétences. »* Autrement dit, Frenchdrone chapote, grâce à un cahier des charges strict, des entreprises souhaitant entrer dans une habilitation reconnue. Il est la tour de contrôle, la Maison-Mère ! Pour mener à bien cette gestion des centres partenaires actuels, Rémy Semidei a su s'entourer d'une solide équipe où les rôles sont bien déterminés. Anthony Morganti, attaché commercial, est chargé de la gestion qualité des adhérents et procède in situ aux différents audits, garants du respect de la Charte Frenchdrone. Il est également « jury extérieur » pour l'examen final des stagiaires, tout comme Julien Cailly (Banzaï Prod). Pour l'aspect technique, règlementaire et audit qualité, Rémy est soutenu par Thierry Mohr (UNEPAT). Nicolas Schott, figure emblématique de l'aventure, a rejoint la société, dès 2012, en tant que responsable technique, assurant le montage des drones. Elhadji Mbengue, ingénieur en chef, est, quant à lui, chargé du développement et du contrôle des anomalies de fonctionnement (point important dans cette discipline en termes de sécurité). Aujourd'hui, 35 sociétés, capitalisant une centaine d'emplois, dans toute la France, possèdent l'habilitation Frenchdrone et forment très de 1300 pilotes par an. « C'est toujours gratifiant, conclut le chef d'entreprise, de voir un centre de formation rejoindre la certification (RS5235) de Frenchdrone. Car



Rémy Semidei



l'essentiel est bien de transmettre sa passion, d'aller à la rencontre, avec rigueur, de personnes aux profils souvent très différents, sans oublier l'importance que chacun porte à son projet et leur apporter une compétence maximale à forte valeur ajoutée sur le marché du travail. »

Les projets ne manquent pas pour le perfectionniste Rémy. Optimiser la formation pédagogique ; améliorer les plates-formes dédiées aux partenaires ; travailler sur les

tournages de fiction, documentaire, etc. Encore de belles envolées en perspective !

• Anna Massari

* (Ministère du Travail, de l'emploi et de l'insertion)

www.frenchdrone.com

Photographie portrait : © Vincent Murracolo

Photographie drone : © Frenchdrone

« Clash tes stéréotypes », acte II

Organisée par l'Académie de Corse et le Medef, la deuxième édition du concours « *Clash tes stéréotypes* » a été officiellement lancée la semaine dernière à Ajaccio. Collégiens et lycéens réaliseront un clip destiné à dénoncer les préjugés en lien avec le monde du travail.



Le concours a été lancé à Ajaccio en présence d'élèves de seconde et de première des lycées Fesch et Jules Antonini

Combattre les clichés dans le milieu professionnel. C'est le but du concours « *Clash tes stéréotypes* » dont la deuxième édition a démarré le 12 octobre dans l'île. Un challenge réservé aux collégiens et aux lycéens insulaires qui a trois objectifs : « *dénoncer les stéréotypes sexistes, racistes, liés au handicap ou aux classes sociales, favoriser une prise de conscience chez les jeunes de l'existence de ces stéréotypes, et les aider à tourner le dos aux préjugés en lien avec le monde professionnel* », indique l'Académie de Corse.

Répartis en petits groupes, les élèves devront réaliser un clip pour dénoncer une idée reçue. Il sera ensuite évalué par un jury composé de représentants du monde de l'entreprise, de l'éducation, des médias et du secteur artistique. « *Le sujet pourra être traité de manière humoristique, dramatique ou neutre.* » Pour lancer cette nouvelle édition, organisée

en partenariat avec le Medef de Corse, une animation-débat entre des élèves des lycées Fesch et Jules Antonini a été organisée la semaine dernière à Ajaccio. Dans l'établissement professionnel des Salines, cette première prise de contact avait pour thème le sexisme dans le monde professionnel. Et la question « *métier d'homme ou métier de femme ?* » a alimenté les échanges.

Entre témoignages et interrogations

Face aux élèves, Alexandra et Audrey ont évoqué leur expérience professionnelle, elles qui travaillent toutes deux dans la même entreprise de telecoms. La première dirige la firme, la seconde est conducteur de travaux. « *Même si la société dans laquelle on vit a beaucoup évolué, il y a encore du travail,* explique la première précitée avant de livrer cette anecdote : *récemment, j'ai fait faire un devis pour acheter du matériel pour l'entreprise*

dans laquelle j'ai un associé. Je précise que ce dernier n'est absolument pas mon mari. Le monsieur au téléphone m'a dit « on va appeler votre mari pour qu'il puisse signer le contrat ». J'ai alors répondu que je n'étais pas la femme d'un dirigeant, mais que j'étais la dirigeante et que j'allais signer moi-même. Parfois, on me présente aussi comme la secrétaire de mon associé. » Quant à Audrey, elle souligne être la seule femme au poste de conducteur de travaux dans l'entreprise.

Dans la salle de classe, la question des stéréotypes sexistes fait réagir les lycéens. Le débat s'installe. « *Je pense qu'une personne peut faire le métier qu'elle veut même s'il est principalement féminin ou masculin* », répond un élève de seconde du Fesch à l'un de ses camarades qui avançait le contraire.

« *On entend souvent c'est un métier de femme ou c'est un métier d'homme et ça peut nous bloquer pour choisir notre voie* », glisse une autre élève, quelque peu déconcertée. « *Moi, poursuit sa camarade, je veux être chef d'entreprise mais je me demande souvent si je peux y arriver.* »

Résultats en avril 2022

De leur côté, les enseignants suivent attentivement les échanges entre leurs élèves. « *Quand ils s'interpellent au lycée, c'est souvent sur des caractéristiques physiques ou des origines*, indique Jeanne Salvador Battini, qui enseigne l'architecture et encadre les premières du LP des Salines dans ce projet. *Ils sont aussi beaucoup dans la macagna et on ne sait pas toujours jusqu'où ça peut aller.* » Et la professeure d'ajouter : « *Aujourd'hui, pour cette animation-débat, on était sur la thématique du genre, mais je pense qu'ils vont se diriger naturellement vers d'autres sujets.* » Réponse au mois d'avril prochain, lors de la remise des prix de cette deuxième édition.

• A.S.

Cinque di maghju sacralizatu : quandu a legge supraneghja a a LFP

U Senatu, hè andatu u 14 d'ottobre scorsu, in u sensu di l'Assemblea Naziunale, vinti mesi fà, per dà u so accunsentu à a pruposta di legge per sacralizà u cinque di maghju. Più ch'una vittoria, hè una prumessa pigliata dopu à u drama, chì hè tenuta.



U quattordici d'ottobre scorsu marcherà un mumentu maiò per u cullettivu di u cinque di maghju. Hè issu ghjornu quì chè i Senatu hà cunfirmatu, guasgi à l'unanimità, u votu di l'Assemblea Naziunale di u 2019. A pruposta di legge, d'ùn ghjucà, in unu di e vittime di u drama di Furiani, alchunu macciu di ballò un cinque di maghju, hè stata ritenuta. Sta volta, e cuzzate di a FFF o di a LFP circhendu i peli inde l'ovi dapoi vinti anni sò compie una volta per sempre. A pulitica hà pigliatu a suprana nantu à elli ind'un cartulare regulatu in quattru è trè sette. U scrittu mintueghja ch'oramai, ùn ci serà nè macci di Lega una ou dui, nè cuppa di Francia nè trufeu di i campioni (macci prufessionali). Per ciò chì tocca à d'altre partite urganizate da a FFF (amatori), si tratta d'una minuta di silenziu. Una vittoria per u Cullettivu di u cinque di maghju chì si batte dapoi tanti anni per a sacralisazione d'issu ghjornu. « Hè più un appatimentu chè una sola vittoria, spiega

Ghjaseppa Guidicelli, una di i respunsevuli di u Cullettivu, *aspettavamu è soprattutto speravamu issa decisione in u sensu di quella di l'Assemblea Naziunale. A prumessa fatta da M. Mitterrand dopu à u drama in u 1992 hè tenuta...Ma anu messu guasgi trenta anni.* » Natu u lindumane di u drama per dumandà nanzu à tuttu, ghjustizia, u cullettivu s'era appena piantatu dopu à prucessu nanzu di ripiglià à partesi da u 2010 dopu à una ghjurnata di campinatu di Lega una (a 36a) ghjucata un cinque di maghju. « Tandu, avemu ripugliatu u cullettivu, per un impegnu diferente, aghjusta a respunsevule, si trattava à issu mumentu quì d'ùn ghjucà più macci di

ballò issu ghjornu. Masimu chè ci n'era statu dighjà...Ùn pudiamu cuncepisce a cummemurazione d'un drama d'un cantu è a festa dopu à una vittoria, da l'altru (In u 2010, l'OM era statu campione di Francia di Lega una à l'occasione di a 36a ghjurnata, un cinque di maghju...) »

Una altra missione : sensibilizà

Issa ricunniscenza ùn hè solu u fattu di u Cullettivu. À fiancu à ellu dapoi tanti anni, u mondu spurtivu isulanu ma dinò puliticu. Michele Castellani, u Deputatu, fù à l'origine di a pruposta di legge, seguitatu, dopu, da eletti corsi cum'è Paulu Santu Parigi è Ghjuvan Ghjacumu Panunzi, i dui senatori di u Cismonte è u Pumonte. Una demarchja chì hà sensibilizatu a sucetà corsa, pocu impreme e scelte pulitiche...

Aldilà d'issa ricunniscenza, u Cullettivu di u cinque di maghju vole cuntinuà à impegnà si, à pro di i valori spurtivi sta volta. « *Vuliamu creà un prezzu ma ùn l'avemu pussutu fà per via di l'impegnu à prò di a nostra demarchja. Oghje ch'avemu francatu issu passu, travaglieremu à nantu.* »

A missione di Cullettivu serà, avà di sensibilizà ghjovani è maiò cù ghjurnate di studii, ghjustre è altre azzione dedicate à u drama di Furiani. Una manera di cuntinuà un impegnu principiutu guasgi trenta anni fà...

• Ph.P.

www.journaldelacorse.corsica

Arte Mare, « *Haut et fort* »

Nabil Ayouch couronné

Prix Arte Mare, prix RCFM pour la musique, prix du jury jeune « *Haut et Fort* » de Nabil Ayouch est le grand vainqueur de la compétition longs-métrages du festival Arte Mare. « *Gaza, mon amour* » des jumeaux terribles palestiniens, Arab et Tarzan Nasser, emporte le prix du public.

« *Haut et fort* »

Nabil Ayouch est un cinéaste exceptionnel déjà sélectionné pour les « *Oscar* » et en compétition officielle à Cannes cette année avec « *Haut et Fort* ». De père marocain, élevé à Sarcelles Nabil Ayouch n'a peur de rien. Les tabous, les pesanteurs de la société marocaine il les brise. On l'a constaté avec ses précédents longs-métrages comme « *Mektoub* », « *Les chevaux de Dieu* », « *Much Loved* », film interdit de projection au Maroc, film qui à travers une histoire de prostituées dénonçait la situation de relégation faite aux femmes dans leur ensemble et l'extrême pauvreté. Pareil avec « *Les chevaux de Dieu* » où il s'est permis de décortiquer, expliquer, montrer comment le terrorisme peut venir à des gosses poussant à hue et à dia dans la misère. Il a de la trempe. Les problèmes économiques, politiques, sociaux, culturels de son pays il s'en empare. Il les affronte.

Rap et soif de liberté

Avec « *Haut et Fort* » il nous conte un groupe de jeunes - filles et garçons - qui fréquente une Maison de la Culture située dans un quartier périphérique, très, très difficile, de Casablanca. C'est d'ailleurs de cette banlieue, Sidi Moumen, qu'étaient issus les terroristes dont les attentats ont ensanglanté la capitale économique marocaine il y a quelques années. A l'opposé les jeunes de « *Haut et Fort* » sont assoiffés de vie. Dans le hip hop et le rap ils ont trouvé les moyens d'expression de dire leur réalité quotidienne et surtout leur appétit de liberté, leur volonté de s'épanouir individuellement et collectivement. De vrais et beaux personnages remarquablement filmés dans leurs instants d'émotion et leurs moments de révolte contre un système oppressant qui obstrue leur avenir.

La bande son de « *Haut et Fort* » est si formidable qu'elle convertit au rap même les oreilles les plus rétives. Un exploit !... Nabil Ayouch n'est pas qu'un cinéaste replié dans sa tour d'ivoire il est très impliqué dans la société civile et dans le développement cinématographique de son pays.

A signaler que son frère Hicham Ayouch est aussi réalisateur et qu'en 2013 il a été le lauréat du grand prix du FESPACO (Festival Panafricain de Ouagadougou).

Un pied-de-nez au réel

« *Gaza, mon amour* » est une œuvre à quatre mains, réalisée par les frères Nasser. Une vue de la Palestine reflétant le vécu de cet invraisemblable ghetto qu'est Gaza... Plus de deux millions de Gazaouis sur un territoire équivalent à celui du Cap Corse, en comptant large ! Gaza l'embastillé. A contre-courant d'une actualité qui capte et répercute uniquement bruit et fureur guerrière les Nasser mettent en scène une romance entre sexagénaires. Un pied-de-nez tendre et touchant qui n'occulte pas la dureté qu'il y a à vivre dans ce minuscule bout du monde sous la surveillance constante du « *voisin* » israélien. L'art des jumeaux Nasser est de nous faire percevoir - mine de rien - un réel de peur, de dénuement qui va parfois tomber dans une effarante absurdité. Tout est pudeur dans les personnages interprétés par la superbe, Hiam Abbas et le très convaincant Salim Daw. Eux aussi doivent vaincre les conventions sociales qui veulent que s'aimer à plus de soixante ans est impossible et ridicule. Sur leurs épaules, encore, le poids des impondérables liés à la géopolitique du Moyen Orient et des tracasseries induits par un ravitaillement aléatoire.

Les Nasser avaient attiré l'attention de la critique et du public, en 2015, à Cannes et à Bastia, avec leur premier long-métrage, un petit

bijou ironique intitulé, « *Dégradé* », hommage à la Palestinienne débarrassée des clichés dont on l'affuble, un film se payant en outre le luxe de dénoncer l'emprise de mafieux. Couleurs de Malte

Belle surprise de la 39^e édition d'Arte Mare, « *Luzzu* » d'Alex Camilleri, première production de Malte. Ce film d'un cinéaste à peine trentenaire, fils d'immigrés maltais à New-York, frappe par sa sincérité et sa sobriété. A mi-chemin entre fiction et documentaire l'œuvre interpelle sur les difficultés de la toute petite pêche en Méditerranée. Une activité économique reflet d'un mode de vie et d'être provenant d'une tradition millénaire. Sur son pointu aux joyeuses couleurs de jaune, de brun, de turquoise, protégé par l'œil de la bonne fortune Jesmark travaille seul à bord à la sueur de son front... Mais le poisson se fait rare... Mais pour soigner son bébé malade la tentation est forte pour le pêcheur de mettre les pouces afin de toucher la prime de cessation d'activité prévue par l'Union Européenne au profit du gros chalutage réputé plus performant ! L'azur du ciel, le bleu intense de la mer, le goût d'un métier aimé transmis par son père et ses ancêtres finissent par peser de peu en comparaison de la santé de son enfant. Alex Camilleri peint avec grâce une condition d'existence ancestrale sur laquelle va tomber le rideau ! La gravité est là, dénuée de toute lourdeur démonstrative. On a mal avec et pour Jesmark.

En attendant un prochain opus

« *I Comete* » de Pascal Tagnati s'est distingué par des louanges enthousiastes d'une partie des spectateurs et par de sévères jugements émanant d'une autre partie du public. Faut-il pour autant se ranger dans un camp plutôt que dans l'autre ? Principale observation : le film est trop long. Trop répétitif avec son défilé de tarés de village. Certes il y en a... mais pas que... L'absence de nuances en l'occurrence est gênante et contreproductive. Résultat de ce schématisme, l'attention se focalise sur les défauts de la réalisation et non sur ce qui pourrait être ses atouts. On retient alors la succession de plans séquences interminables habités par une vacuité loin d'esquisser une modernité. On cherche le propos et la séance consacrée à « *se fleurir la marguerite* » - formule imagée empruntée à ce cher Frédéric Dard dans « *San Antonio* » - ne relève plus de la provocation depuis longtemps. Plus affûtés les dialogues



« *I Comete* »

auraient gagné à faire ressortir la contradiction entre la beauté paisible du paysage et l'inconsistance des individus filmés. A trop vouloir oser ces « *Comete* » s'éteignent. Dommage pour un long-métrage réalisé de A à Z en Corse. Plus court et donc plus nerveux l'efficacité aurait été au rendez-vous. On attend un prochain opus... Auréolé de plusieurs « *Goya* » - les « *César* » espagnols - « *Las Niñas* » de Pilar Palomero, malgré une merveilleuse lumière et une photographie réussie à quelque peu déçu tant on a peine à adhérer aux péripéties émotionnelles de cette bande d'adolescentes se déroulant soi-disant au commencement de la décennie 90. Tellement intemporel ce tableau de l'éveil à la sexualité qu'il en devient évanescant par manque de contextualisation et par faute d'ancrage, d'où une réalisation trop lisse, trop prévisible quand bien même les jeunes comédiennes peuvent être attachantes.

La mère, le père et le « *drôle* » de fils

Quel début audacieux que celui de « *Feathers* » tourné par l'Égyptien, Omar El Zohairi. On pense être emporté par un récit surréaliste à la Buñuel. On est partant pour cette parabole où le politique se mêle au fantastique, car ce père de famille transformé en poulet par un prestidigitateur ne peut qu'incarner le peuple du Nil aux prises avec son pharaon du temps présent ! On marche, on met nos pas dans ceux de cette épouse-mère affligée de tous les maux et malheurs dans sa quête de l'époux



« *Feathers* »

à retrouver coûte que coûte. Le hic ? On s'égare en chemin : trop d'animaux éviscérés, trop de gadoue sanguinolente, trop de pollution asphyxiante, trop de trop... Faire des films actuellement en Egypte n'est pas simple. Omar El Zohairi a su prendre des risques. Un courage à saluer !

Le sourire, la tendresse, la délicatesse c'est ce que nous offre Nir Bergman (Israël) avec son road-movie, « *Here we are* », qui nous embarque sur la route d'un père (Aharon) et de son fils autiste de vingt ans (Uri). C'est bouleversant. Parfois cruel. Parfois ubuesque. A voir absolument cette réalisation intitulée également, « *My Kid* ». Pourquoi cette double appellation ? On comprend vite en côtoyant Uri et Aharon.

• Michèle Acquaviva-Pache

Zemmour ou l'art de sembler faire du neuf avec du très ancien

Zemmour a fait irruption sur la scène politique française bousculant les vieux partis prétendant être tout à la fois le nouveau Bonaparte et la réincarnation de De Gaulle. Mais De Gaulle incarnait la résistance de la France à l'Occupation tandis que Zemmour n'est qu'un farfadet qui profite d'une situation de crise pour refourguer les vieilles recettes de l'extrême-droite maurassienne à une France estourbie par une crise mondiale versus français à laquelle s'est ajoutée celle provoquée par la COVID.

Un révélateur de la crise française

La France s'est constituée sur deux socles. Le premier est son centralisme peaufiné de siècle en siècle depuis Philippe Auguste. Ainsi, la Révolution française fut la continuation du Grand siècle de Louis XIV et l'annonciatrice du Premier Empire. Le deuxième socle fut l'empire au sens territorial et planétaire du terme, commencé sous Louis XIII avec Richelieu, embelli sous Louis XIV, enrichi sous Napoléon puis étendu sous la IIIe république avec la colonisation. Or ces deux socles avaient pour corollaire économique, l'étatisme colbertiste qui s'opposait au libéralisme anglo-saxon. Avec la mondialisation, c'est cet habillage qui a craqué sous toutes ces coutures. Nos trente glorieuses devaient leur bonne fortune à une décolonisation qui nous avait ôté le poids des dépenses militaires tout en nous offrant la plus-value économique des anciennes colonies. Dans les années 80, l'essor des pays en voie de développement — notamment celui de la Chine — l'accroissement de la concurrence et la victoire de l'ultra libéralisme ont créé les conditions de délocalisations à l'intérieur d'un espace européen - et c'est pour cela que l'Europe a intégré des pays à peine sortis du glacié soviétique et à main-d'œuvre peu coûteuse) et extérieur notamment en Afrique et Asie ce qui permis de rendre les profits plus importants pour des entreprises sans patrie ni frontières. La paupérisation des sociétés occidentales s'est accompagnée d'un appel de masse aux immigrés (ce qui correspondait d'une certaine manière à une délocalisation à l'interne : des salaires bas et des plus-values plus fortes). Les laissés pour compte de ce développement ont été les tenants d'un prolétariat traditionnel en perte de vitesse, des agriculteurs sacrifiés au profit

d'une agriculture intensive et les femmes bref, de pauvres gens devenus socialement invisibles et qui demandent aujourd'hui de la reconnaissance. Ce furent ces bataillons-là qu'on a trouvé aux ronds-points des Gilets jaunes : une masse sans perspective politique et amenée à haïr une bourgeoisie incapable de répondre à leurs besoins les plus urgents. Ce sont ces contingents grossis d'une masse de jeunes en déshérence, sans spiritualité qui se sont rabattus vers le Front national.

Zemmour l'anti républicain

Alors pourquoi Zemmour plutôt que le Rassemblement national ? En premier lieu rien n'est encore joué. Mais il est vrai que Zemmour, en reprenant les vieux thèmes de l'extrême-droite maurassienne qui étaient grosso modo ceux de Jean-Marie Le Pen, joue sur les haines, sur le racisme et la xénophobie qui sont les sentiments les plus largement partagés en période de crise. Le communisme, lui-même n'a-t-il pas misé sur la haine de classe et la désignation d'une catégorie sociale comme bouc émissaire ? Mais Zemmour va plus loin : il se sert de cette détestation primaire pour relancer les vieux thèmes antirépublicains au sens littéral du terme. Il condamne les droits de l'homme en tant qu'idéologie niveleuse et destructrice des talents. Il s'en prend à la République en tant qu'institution pour remettre sur le trône, comme Pétain le fit, l'État, l'État fort et souverain, détenteur d'une vérité qui n'est plus celle du peuple, mais est celle de l'Histoire. L'État devient alors un concept ontologique qui justifie tous les excès, tous les dépassements y compris ceux qui foulent aux pieds l'institution judiciaire. Maurras avait déclaré après que Dreyfus avait été innocenté sans contestation possible :



«Même si Dreyfus était innocent, la raison d'État exigeait qu'il fût déclaré coupable.»

Se méfier de réminiscences monarchistes

Aucune situation n'est jamais acquise. Le phénomène que Zemmour incarne n'est nullement une conscientisation de masse. Il est l'expression d'une colère, d'un désespoir comme, dans le monde de l'immigration, le retour de l'Islam en est un. Zemmour est autant un facteur de guerre civile que l'islamisme l'est. La véritable catastrophe est l'absence de réponse politique à la désespérance des plus démunis. La gauche ne ressemble plus à rien. La droite ne vaut guère mieux. Seul Macron résiste parce que comme la chauve-souris de Lafontaine il est à la fois mammifère et oiseau. Mais pour combien de temps ? D'autant que l'Europe fait, elle aussi eaux de toutes parts. Peut-être serait-il grand temps d'abandonner les systèmes centralisés trop rigides et de regarder vers le fédéralisme plus apte à accepter les secousses inévitables des prochaines années ?

Concilier progrès et environnement

Les technologies sont accusées d'alimenter la crise environnementale. À tel point qu'elles rendent confuse l'idée du progrès. Celui-ci doit s'accompagner d'un cadre fixant aux économies et aux technologies un cap acceptable par tous et compatible avec la préservation de l'environnement. Car aucun produit n'est neutre par rapport à l'environnement. Et chacun peut agir. À condition de le savoir, de le pouvoir et de le vouloir.

Les impacts environnementaux

L'impact environnemental désigne l'ensemble des changements qualitatifs, quantitatifs et fonctionnels de l'environnement engendrés par un projet, un processus, un procédé, un ou des organismes et un ou des produits, de sa conception à sa « fin de vie ». Tout produit ayant besoin de matières premières et d'énergie pour être fabriqué, devant être emballé et transporté, recyclé et finissant un jour en déchet a un impact environnemental. Même les produits dits « verts ». La qualité écologique d'un produit est caractérisée par une douzaine d'impacts environnementaux causés par le



produit tout au long de son cycle de vie. Ces impacts affectent principalement la qualité de l'air, la qualité de l'eau, les ressources et la santé humaine. L'évaluation d'un impact environnemental est quantifiée grâce à la mesure d'indicateurs de flux et d'indicateurs d'impact potentiel. L'air comporte cinq indicateurs qui vont de la contribution à l'effet de serre aux effets respiratoires des substances inorganiques. L'eau en a quatre, dont la consommation et l'écotoxicité aquatique. Pour les ressources des sols et la santé humaine, quatre indicateurs sont utilisés (consommation d'énergie primaire, épuisement

des ressources non renouvelables, toxicité humaine, occupation des sols).

Pour une efficacité énergétique

Chacune de nos actions ayant un impact environnemental, il y a une question de priorisation. La hausse du prix de l'énergie est l'occasion de sensibiliser la population. Selon l'Ademe, le logement représente 52 % du budget énergétique moyen par foyer. C'est donc le premier poste de dépense d'énergie. Même si la Corse se situe au premier rang des régions où la vulnérabilité liée au logement est la moins forte, grâce aux effets combinés du climat, d'un parc de logements en moyenne plus récent et davantage composé d'habitat collectifs, l'usage quotidien de l'électroménager engendre des consommations significatives, en particulier lorsque les équipements sont peu performants ou inadaptés aux besoins réels des ménages. La facture d'énergie du foyer représenterait jusqu'à 10 % du budget global des ménages. Depuis 10 ans, la consommation électrique de la Corse a connu une croissance moyenne annuelle de 3,6 %. Une étude Ipsos pour la filière DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques) révèle qu'un foyer accumule en moyenne une centaine d'appareils électriques et électroniques. La lutte contre l'obsolescence programmée prend donc tout son sens, autant que les écogestes.

Responsabiliser les consommateurs

Diverses études montrent que les Français achètent encore peu d'appareils de la meilleure classe énergétique. La demande reste faible et dépasse à peine les 10 %, souvent en raison du prix d'achat. Après 25 ans d'utilisation, les étiquettes de classe énergétique ont été actualisées en mars 2021, supprimant les classes A+. Une autre information a fait son apparition sur les étiquettes : l'indice de réparabilité. Mis en place en janvier 2021, cet



indice attribue une note de 0 à 10 à une série d'appareils électroménagers, en fonction de leur potentiel de réparation. Si les consommateurs sont prêts à modifier leurs habitudes en matière énergétique pour tout ce qui concerne l'électroménager, il est un domaine où ils font de la résistance : le numérique, pourtant à l'origine de 3,7 % des émissions totales de gaz à effet de serre dans le monde. En France, on estime que ces émissions pourraient augmenter de 60 % d'ici 2040, atteignant 6,7 % des émissions totales du pays (contre 4,7 % pour le transport aérien). Malgré la menace environnementale, les internautes sont peu enclins à la sobriété numérique, la pratique étant bien ancrée. Le scepticisme sur l'efficacité de l'acte individuel est grand, autant que la croyance que chaque progrès technique génère sa part de pollution et qu'il faudrait l'accepter au vu de ses nombreux bénéfices. Le défi de la pollution numérique est aussi grand que celui de la transition énergétique.

• Maria Mariana

Plaidoyer pour les abeilles et pour nous

Les abeilles doivent être protégées car elles font bien davantage que produire du miel pour sucrer le lait chaud de grand-maman ou accommoder le magret de canard.



Les abeilles, une nécessité vitale

La récolte des apiculteurs justifiant de l'AOP Miel de Corse a été peu satisfaisante. La production a une fois encore été en baisse et cela dure depuis des années. Elle est passée d'environ 360 tonnes à la fin des années 2000 à 240 tonnes l'an passé. Cette dégradation quantitative de la production est d'autant plus préoccupante que le nombre d'apiculteurs relevant de l'AOP Miel de Corse progresse. On en comptait 138 en 2019, 146 en 2020 et ils sont 160 cette année. Ces professionnels s'inquiètent car la persistance de la crise va finir par compromettre l'existence de la filière et les projets d'installation. Les défenseurs de l'environnement pointent du doigt la raréfaction des abeilles. Les scientifiques s'activent et ont d'ores et déjà identifié plusieurs maux : le changement climatique facteur de sécheresse et sans doute aussi de floraison insuffisante et de prolifération de parasites ; le cynips affectant les châtaigniers ; la pollution atmosphérique sous toutes ses formes. Un autre facteur destructeur, peut-être au fond le plus redoutable, sera probablement bientôt reconnu : l'activité humaine qui réduit les ressources florales, l'espace et la sérénité des abeilles, et qui ajoute au désastre en usant massivement de produits phytosanitaires toxiques. Il faut

savoir ou ne pas oublier que les abeilles doivent être protégées car elles font bien davantage que produire du miel pour sucrer le lait chaud de grand-maman ou accommoder le magret de canard.

Une nécessité vitale

Agir pour préserver les abeilles relève d'une nécessité vitale car, en butinant, elles jouent un rôle-clé dans la pollinisation des fleurs et constituent un chaînon majeur des processus de maintien de l'équilibre des écosystèmes. Leur raréfaction durable et a fortiori leur disparition représenteraient une catastrophe environnementale car la pollinisation deviendrait très insuffisante ou impossible et car la disparition de nombreuses plantes provoquerait l'extinction d'espèces animales. Outre contribuer à sauvegarder les écosystèmes, agir pour préserver les abeilles est aussi de nature à ne pas se priver de moyens d'améliorer le quotidien. Utiliser du miel est sans doute le plus succulent moyen de sucrer des aliments

ou d'accommoder des plats. Le miel contribue à la conservation du système immunitaire et de la beauté car les antioxydants qu'il contient favorisent la guérison et la régénération des cellules, et plus particulièrement celles de la peau. Le miel est pourvu de propriétés lubrifiantes sur les muqueuses d'accès aux systèmes respiratoire et digestifs. Ce qui en fait excellent remède pour calmer les irritations de la gorge. L'application de miel rend leur brillance aux cheveux ayant été agressés par notamment le soleil, l'eau de mer ou la pollution atmosphérique. Le miel a des propriétés antibactériennes qui préviennent l'apparition ou la prolifération des bactéries et des champignons. Le fructose, sucre du miel, est beaucoup plus nutritif que le saccharose contenu dans le sucre blanc. Et cette liste de bienfaits n'a rien d'exhaustif !

Alors que faire ?

Il convient aussi de souligner qu'outre le miel, les abeilles produisent aussi du miellat, de la propolis, de la gelée royale, de la cire ou même le venin qui sont utilisés pour l'apithérapie, une médecine douce qui donne lieu à de nombreuses recherches. Alors que faire ? Les abeilles qui ont réussi à traverser au moins deux ères géologiques sont essentiellement menacées par notre inconséquence et égoïste frénésie consumériste. Il nous appartient donc de modifier un petit peu notre mode de vie afin de leur réserver les zones de butinage et d'essaimage exemptes de nuisances et plus particulièrement de substances phytosanitaires toxiques, qui leur permettraient d'assurer leur survie. Et aussi un peu la nôtre...

• Alexandra Sereni

www.journaldelacorse.corsica

Football

La formation passée au crible

La Ligue Corse de Football regroupe à ce jour un peu plus de 7000 licenciés répartis en 90 clubs. Parmi eux, une quarantaine d'écoles de football. Créé à la fin des années quatre-vingt dix mais fonctionnant en tant que tel depuis 2003, le Pôle Espoir de Corse, l'un des 15 recensés à l'échelle nationale, accueille, depuis cette date, une douzaine d'enfants dans la tranche des 13-15 ans. Si certains d'entre eux, dans une proportion identique aux normes nationales, parviennent à signer pro, la plupart alimentent régulièrement les clubs insulaires engagés en N3, N2 et National...



En matière de tremplin vers le haut niveau, le Pôle Espoir de Corse reste la référence

Plus petite ligue en termes de licenciés, la Ligue Corse de Football peut s'enorgueillir de damer, chaque année, le pion aux plus importantes structures de l'Hexagone, tant de par les résultats obtenus qu'au niveau de la formation. Sur ce point, en effet, force est de constater que le travail est particulièrement conséquent. Deux clubs professionnels (ACA et SCB), un en National (Bastia-Borgu) et cinq en N3 (la réserve de l'ACA, Furiani, Lucciana, Corte et le GFCA) pour un peu plus de 7000 licenciés. Mais, depuis quelques années déjà, un travail particulièrement conséquent qui porte ses fruits. Pour ce qui est de la formation proprement dite, l'ACA, de par la politique développée depuis déjà une vingtaine d'année, se taille la part du lion. Seule structure labellisée par la FFF, le club sort régulièrement des jeunes dont la plupart sont, du reste, passés par le Pôle Espoir. Derrière, le retour du Sporting dans le giron professionnel devrait lui permettre de compter sur un

centre de formation, performant par le passé, même si actuellement il fonctionne comme tel sans l'agrément. En N3, le GFCA jouit, de par sa riche histoire, d'une grande popularité, ce qui lui vaut d'attirer encore des jeunes. Pour le reste, c'est une obligation statutaire, pour un club engagé en compétition nationale, de disposer de toutes les catégories, des débutants aux « U19 ». Des « U19 », nationaux, cette fois, il est en question avec deux clubs, l'ACA et la Pieve. En « U17 », on note l'ACA, en tête de sa poule et le GFCA. Pour ce qui est des amateurs régionaux, la récente refonte des championnats a débouché sur les compétitions allant de la R1 (ancienne DH) à la R4 (PHC). Quid des jeunes ? Il en est particulièrement question au sein des 39 écoles de football que compte les clubs de la Ligue Corse. En matière de tremplin vers le haut niveau, le Pôle Espoir de Corse reste la référence. Créé à la fin des années quatre-vingt dix mais officialisé en

Repères

Ligue Corse de Football

Licenciés : 7379

Nombre de clubs : 90 (36 en Corse-du-Sud et 54 en Haute-Corse)

Ecoles de football : 39 (13 en Corse-du-Sud et 26 en Haute-Corse)

Educateurs : 137

Dirigeants : 625 (dont un tiers basculent dans l'accompagnement des enfants)

Clubs professionnels : ACA, SCB

Clubs engagés en compétition nationale : six (ACA, Borgu, Lucciana, Corte, Furiani, GFCA).

Joueurs passés par le Pôle Espoir

aujourd'hui professionnels : 15. Khazri

(Saint-Etienne), Santelli, Bocognano,

Vincent (SBC) Marchetti, Cimignani

(ACA) M. Tramoni (Brescia, Serie B),

L. Tramoni (Cagliari Primavera), Pelletier

(QRM), Tomi (Le Mans), Goncalves

(Lugodoret, Bulgarie), M. Nicoli

(Montpellier féminines), K. Chappelle (FC

Fleury, féminines)

2003. Tremplin vers le haut niveau, il accueille, chaque année, douze gamins (parfois des filles) dirigés ensuite vers différentes structures professionnelles. Mais à mesure que l'on avance, les places sont de plus en plus chères. Dans cette hiérarchie, le travail, le don et le facteur chance sont les critères les plus importants. Beaucoup d'appelés sur la ligne de départ, peu d'élus en définitive, tel est le lot du haut niveau. Pour les autres, il reste la passion pour un sport qui reste encore le roi au niveau mondial.

• Philippe Peraut

Antoine Pireddu, Directeur Technique du Pôle Espoir

« Nous sommes le fleuron de la formation des 13-15 ans »

Depuis 22 ans, Antoine Pireddu, ancien professeur d'Éducation Physique et éducateur, dirige le Pôle Espoir de Corse. Objectif, même si la barre est haute, conduire les ados de 13 à 15 ans vers le haut niveau.



Antoine Pireddu, dirige le Pôle Espoir de Corse depuis 22 ans

Comment sont nés les Pôles Espoir ?

Il y a une vingtaine d'années, la FFF a créé ces structures pour combler un manque. En s'apercevant, à Clairefontaine, que les enfants entre 13 et 15 n'avaient pas suffisamment de base avant de rentrer en formation dans un club. En Corse, la première promotion est rentrée en 1999 dans une structure régionale d'accès vers le haut niveau mais qui n'avait pas encore l'agrément Pôle Espoir, obtenu en 2003 avec un tutorat FFF et Ministère des Sports. À compter de cette date, en fonction du vivier dont on disposait sur l'île, la DTN nous a imposés un quota entre 10 et 12 gamins par tranche d'âge.

Combien de jeunes athlètes sont parvenus à percer dans le monde professionnel ?

Sur les 250 gamins passés par le Pôle Espoir depuis 1999, 10 % ont signé des contrats professionnels. Nous sommes sur un ratio identique à la moyenne nationale. On sera, en revanche, à 70 % de jeunes qui quittent le Pôle Espoir et signent un contrat de formation.

Que deviennent les 90 % autres passés par le Pôle Espoir ?

Ils alimentent régulièrement les clubs engagés en compétition nationale, ce qui est déjà un niveau conséquent. Les places sont très

chères mais les enfants ne sont pas livrés à eux-mêmes. Il y a un suivi sportif et scolaire pointilleux dans les clubs.

10 %, un ratio faible même à l'échelle nationale. Pourquoi ?

Tout simplement parce que la dernière marche est la plus difficile à franchir. Sur des gamins qui jouent, par exemple, en équipe de France « U16 », 5 % seulement, seront professionnels. Quarante gamins, sur des milliers au départ, finissent en équipe de France A. C'est le très haut niveau et il nécessite des exigences.

Le Pôle Espoir aujourd'hui ?

On a pré-formé des jeunes qui s'orientaient logiquement vers les clubs phare de l'île, principalement l'ACA et le SCB. Depuis quelques années, les grosses écuries du Continent sont aussi intéressées par nos gamins. Il y a eu notamment depuis trois ans, Lisandru Olmeta à Monaco, Laurent Fogacci à Reims, Mathis Carlotti à Nice et Diego Coutadeur cette année à Rennes. C'est la rencontre, pour un projet, d'une famille et d'un club disposant d'un centre de formation. Quand les enfants restaient sur l'île, les projets de l'ACA et du Sporting étaient aussi bien construits. Il y a un peu plus de concurrence aujourd'hui. On considérerait peut-être auparavant que le recrutement effectué dans une ville lointaine était voué à l'échec. Aujourd'hui, la donne est différente.

La formation en Corse ?

Les clubs s'efforcent de se structurer afin de mieux accueillir les enfants et c'est une très bonne chose. L'ACA a fait un énorme bon en avant sur l'accueil et la formation. Le club répond de mieux en mieux au cahier des charges pour accéder à un label supérieur. Au Pôle, nous sommes également sur un positionnement plus élevé. Le fait de compter sur un staff compétent avec Ghjuvâ Risterucci, qui a intégré la Ligue Corse et un préparateur des gardiens (Tano Dritan) s'ajoute à une méthodologie déjà performante. La structuration est meilleure. Nous avons deux caméras sur les pylônes pour les entraînements et les matchs, chaque gamin dispose d'un capteur GPS. On fait des retours hebdomadaires sur les volumes de course, le nombre d'accélération, le nombre de sprint à haute intensité. Aujourd'hui, le Pôle Espoir est le fleuron de la formation des 13-15 ans.

• Interview réalisée par Philippe Peraut

Judo

Un nouveau club est né dans le Cap Corse : Le Dojo Club Brando

Sylvie Giorgi Iozzia voulant dynamiser le judo dans le Cap Corse vient d'installer des tatamis à Erbalonga.

Le club est tout récent puisque fondé le 13 septembre dernier. « *Moi-même judokate, je voulais développer le judo dans le Cap Corse* ». Sylvie Giorgi-Iozzia est une grande sportive. Elle pratique course à pied, trail, rando, badminton et bien sûr judo. « *Je pratique cette discipline depuis 1990 et je suis ceinture noire 2ème Dan. Je dispose d'un Certificat Fédéral d'Education bénévole. J'ai commencé au club référence, le Judo Club Bastia avec Maurice Massoni, puis au JDC Furiani. Ensuite j'ai dû arrêter en raison d'une grave maladie. C'est d'ailleurs sur le continent que*



la salle des fêtes pour les cours en attendant de trouver une salle. Toutes les propositions sont les bienvenues ». Club affilié à la FFDDA, le DCB dispose ainsi de 49m² de tatamis pour les entraînements. Ceux-ci et selon les catégories, des « *Petits samouraïs* » aux seniors, se déroulent les lundis, mercredis et vendredis après-midis et soirs. « *Ce club est un club loisir mais aussi compétition. Le but étant avant tout de prendre beaucoup de plaisir. Mon intention est de former le plus possible, de faire monter en grade les jeunes. J'envisage aussi de développer une section self-défense. Le judo est un art martial et en ce sens dispose d'un code moral que je m'évertue à faire passer : se respecter soi-même pour pouvoir respecter les autres. Le judo est un sport qui fait référence à ces valeurs qui sont très importantes pour moi. La solidarité est de mise en sport et je tiens à remercier d'ores et déjà mon premier sponsor, en espérant qu'il y en ait d'autres : l'hôtel Castel Brando à Erbalonga* ». Le tout nouveau club propose des séances d'essais gratuites. Tous les renseignements sont disponibles au numéro ci-dessous* et sur le FB* du club.

• Ph.J.

*DCB 06.14.40.20.76

<https://www.facebook.com/DOJO-CLUB-BRANDO-105413805227864>

Un homme et une yole contre les plastiques en mer



Loïc Paris, kiné du sport à Borgo, vient de se lancer un défi au printemps 2022. Défi contre lui mais surtout défi contre les micros plastiques qui polluent la Méditerranée. « *Pratiquant la voile, j'ai pris conscience de ce drame qui se jouait en mer. Je me suis rapproché de l'association Mare Vivu, composée surtout de jeunes, qui m'a révélé l'ampleur de cette problématique. Les micros et macros plastiques ont envahi cet univers marin dont dépendent l'économie et la culture des pays du bassin méditerranéen. 98% des poissons ont du plastique dans le corps. Aujourd'hui en tant que simple citoyen je veux contribuer à la prise de conscience, pour prévenir et démontrer qu'il y a des solutions pour guérir de cette plaie. Prendre soin de la mer comme je prends soin de mes patients* ». Son défi est de traverser la méditerranée en yole de 6 m de long et 80 cm de large, prêtée par la société Rowing Sport Boat, entre St Florent et Monaco. « *J'aime la mer – 30 heures pour la méditerranée* » est l'intitulé du défi. 30 h car Loïc Paris se donne une trentaine d'heures pour relier les deux ports distants 190 km. Il s'entraîne 3 fois par semaine avec le club Aviron de Haute-Corse de P. Mattia dans l'eau et sur rameur. L'association Lucciana Atletismu partage son projet qui allie éducation dans les écoles primaires de Haute-Corse et défi sportif. « *Des interventions sont prévues dans des écoles avec diffusion de vidéo et d'images, dialogue voire sortie dépollution de plage ou d'un sentier* ». Une équipe de l'IFREMER accompagnera L. Paris sur le bateau assistance pour faire une étude de cette pollution des microplastiques sur le parcours. L. Paris a déjà reçu le soutien de François Galgani de l'IFREMER, P. Battesti de l'inspection académique, chrono corsica (GPS) et de commerçants tels Kallisthé, Panier corse.com.

j'ai passé ma ceinture noire car après ma reprise d'activité je ne voulais pas qu'on m'accuse d'avoir été privilégiée en Corse et taxée de favoritisme » souligne t-elle. Les élèves seront en de bonnes mains car outre Sylvie, sa fille Stéphanie, ceinture noire 2ème Dan, coach sportive, sera le directeur technique du club.

Une trentaine de licenciés

S'il n'est toujours pas facile en cette période covidienne de diriger un club de sport, le DCB compte déjà, en seulement un mois, une trentaine de licenciés. « *Je dois remercier la Ligue Corse de Judo qui m'a bien aidée dans la création du club et qui m'a prêté des tatamis pour débiter mon activité. De son côté la mairie d'Erbalunga m'a mis à disposition*

La savonnerie qui a le vent en poupe

15 ans que Laetitia Straforelli produit du savon sous toutes ses formes, avec une grande variété de couleurs et de senteurs naturelles. Sa première profession de paysagiste au contact des plantes et autres végétaux l'a menée naturellement à se prendre de passion pour les huiles essentielles et plus particulièrement pour la fabrication de savon. En 2006 Laetitia décide de se reconverter et installe avec l'aide de Philippe son époux une savonnerie en plein cœur de la région viticole de Patrimonio. En 2019 leurs enfants viennent se joindre à eux. Baptiste est à la fabrication et Lucie qui a suivi une école de commerce à Nice assure le développement de la marque dans l'île et sur le continent.

La saponification à froid idéale pour la peau

C'est le procédé chimique par lequel on obtient le savon. Les huiles végétales ne sont pas chauffées laissant au savon plus de glycérine végétale, un bénéfice pour la peau qui pourrait être agressée par le détergent et son pH trop alcalin contrairement à la saponification à chaud où le savon peut être utilisé immédiatement mais peut-être pas avec les mêmes bienfaits. Les savons de Laetitia sont tous réalisés à partir d'une saponification à froid, elle garantit ainsi la qualité de ses produits par une méthode artisanale qui demande beaucoup d'attention et de temps à chaque étape de l'élaboration du produit.



Fabrication

La fabrication d'un savon passe par plusieurs étapes : mélanger des beurres, huiles et colorants naturels comme les algues ou le henné sous forme de poudre. Une fois la pâte de savon coulée dans un moule, celle-ci est démoulée et découpée 3 jours plus tard. Les savons obtenus sont mis au séchage pendant 4 à 6

semaines. Chaque savon est ensuite frappé au logo de l'entreprise, puis mis dans un étui cartonné à leur enseigne. Ils fabriquent également du savon liquide, des sels de bain, du shampoing solide et liquide ainsi que des huiles pour le corps.

Savon liquide naturel corse

Depuis 2015 après une formation sur le continent de Laetitia sur la fabrication du savon liquide, la Savonnerie du Nebbiu propose un savon liquide naturel à base de potasse d'huile d'olive, noix de coco, glycérine et acide citrique pour neutraliser le tout. A ne pas confondre avec le gel douche, le savon liquide de la savonnerie du Nebbiu est 100% naturel, sans aucun produit de synthèse, sans sulfate, sans parabène, sans huile de palme, et à la différence du gel douche, il ne reste aucun film sur le corps après rinçage, contrairement aux produits industriels qui laissent une pellicule sur la peau.

Différents savons

Le savon au lait d'ânesse bio connu depuis l'Antiquité pour les peaux sèches et son action réparatrice recommandé en cas d'eczéma. Le savon au lait de brebis de race corse hyper protéiné. C'est le colostrum qui est utilisé d'où sa forte concentration en protéines. Il provient d'un élevage voisin de la savonnerie. Récemment, le savon au sel marin recommandé pour les problèmes d'acné. Le savon à barbe élaboré pour le rasage avec plus d'huiles d'avocat et de ricin aux propriétés hydratantes afin d'avoir la peau douce. 2021 le savon de ménage issu de chutes de découpe sans glycérine comme le savon de Marseille. Expérimenté sur bateau par l'association



Nacomed. La liste de ces excellents produits est infinie ces savons sont fabriqués à base d'huiles essentielles et de beurres végétaux 100% naturels, avec une volonté d'utiliser des produits insulaires. L'entreprise offre à tous ses revendeurs la possibilité de personnaliser le savon au nom de leur établissement, notamment pour les hôtels. La Savonnerie du Nebbiu participe à plusieurs salons comme à Milan, Nice, Paris... Plusieurs points de vente sont proposés dont le Marché de Patrimonio tous les 1ers samedis du mois. La Savonnerie du Nebbiu souhaite s'exporter au-delà des frontières, Grande Bretagne, Canada, Allemagne... pays réputés pour la saponification à froid. Récemment elle a été représentée par Lucie et Waniss durant 3 jours au Salon du savon de Dubaï. Une belle entreprise familiale, Membre de l'ADNS Association Des Nouveaux Savonniers.

• **Danielle Campinchi**

Lieudit Morta Majo, 20253 Patrimonio
Tél. 06 14 29 48 63
Facebook : lasavonneriedunebbiu
instagram : la_savonnerie_du_nebbiu
Morta Majo, « Grande Myrte » en Corse.

CENTURY 21

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

Une commercialisation

21

AJACCIO - SANGUINAIRES

Les Rivages de Marinella

Du **T1** au **T4**
à partir de **165 500 €**

VUE MER
à 50 mètres de la plage
Place de parking inclus
Frais notariés réduits
Éligible défiscalisation

Prêt
à Taux
Zér0%



Une commercialisation exclusive CENTURY 21

CENTURY 21 Actif Immobilier | 28, cours Napoléon | AJACCIO | 04 95 21 18 00